

2003

Mgr Louis-Marie Devaux (1711-1756) Du séminaire du Saint-Esprit à la mission du Tonkin

Catherine Marin

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>

 Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Marin, C. (2003). Mgr Louis-Marie Devaux (1711-1756) Du séminaire du Saint-Esprit à la mission du Tonkin. *Mémoire Spiritaine*, 18 (18). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol18/iss18/9>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

Monseigneur Louis-Marie Devaux (1711-1756) Du séminaire du Saint-Esprit à la mission du Tonkin

*Catherine Marin **

Au XVIII^e siècle, quinze jeunes ecclésiastiques formés au séminaire du Saint-Esprit ont choisi de partir en Asie. L'un d'entre eux, Louis-Marie Devaux (ou Deveaux), originaire de Saint-Malo, a rejoint le Tonkin où il a exercé avec une grande énergie et un don total de sa personne son apostolat au service de la mission.

Ce pays présente la particularité de se situer, au XVIII^e siècle, en dehors des grands circuits commerciaux européens, d'effectuer peu d'échanges avec l'extérieur si ce n'est avec quelques marchands chinois et d'avoir interdit le christianisme sur l'ensemble du territoire. C'est un pays replié sur lui-même, très attaché à sa culture confucéenne. Et cependant, comme en témoigne la correspondance de Louis-Marie Devaux, la religion chrétienne, qui s'exerce de façon clandestine, se montre en dépit de ce contexte hostile, étonnamment florissante. Les missionnaires, seuls Occidentaux dans ces contrées, détachés de tout lien avec leur nation, allant même pour Mgr Devaux jusqu'à devenir « indifférent pour tout ce qui regarde l'Europe...¹ », se sentent portés par la

* Voir la présentation de l'Auteur à la fin de l'article.

1. AMEP (Archives des Missions Étrangères de Paris) – Vol. 687, Lettre de M. Devaux, 4 juillet 1744, p. 346.

ferveur et le dynamisme de la communauté chrétienne auxquels ils répondent par un engagement missionnaire exigeant et dynamique.

Sa vocation missionnaire

Louis-Marie Devaux est né à Saint-Malo en 1711 ; son père était receveur des déclarations de la Compagnie des Indes dans ce port. Après des études au séminaire de Saint-Servan, il entre au séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, à Paris en 1730 à l'âge de 19 ans. Il y reste cinq ans. Rappelons que ce séminaire reçoit des jeunes gens de bonne culture mais désargentés et n'exige aucune pension ; le directeur Louis Bouïc (supérieur de 1710 à 1763), originaire de Gac au diocèse de Saint-Malo, favorise la venue de nombreux jeunes Bretons dans cet établissement.

Après son ordination, Devaux, désirant partir en mission au Canada, entre en 1735 au séminaire des Missions Étrangères qui se charge alors de préparer les aspirants et leur organise leur voyage, en particulier vers la Nouvelle-France². Mais en 1736, Mgr Dosquet, évêque du Canada, qui se trouve alors à Paris, refuse d'approuver la nomination de M. Devaux, à la suite d'un différend qui l'oppose au séminaire des Missions Étrangères³.

Les directeurs, confiants dans la vocation du jeune Breton, l'engagent à partir dans l'une des missions d'Asie. Rêvant de terres chrétiennes riches et fécondes, il accepte et le 18 décembre 1736, il embarque avec un autre séminariste, Jean-Louis Roux, sur le navire *Le Condé* en partance pour Macao. Le voyage se déroule sans encombre, la paix règne sur les mers. Ils atteignent la Chine le 6 août 1737 où tous les deux sont accueillis par M. Connain, qui avait établi la procure des Missions Étrangères dans cette

2. La Société des Missions Étrangères se contente seulement d'être l'agent officiel de l'État pour obtenir la gratuité du transport et quelques autres gratifications allouées par le Roi vers l'Amérique du Nord. Sur les relations exactes entre le séminaire du Saint-Esprit et celui des Missions Étrangères de Paris, voir : Catherine MARIN, « Les premiers missionnaires "spiritains" en Asie au XVIII^e siècle », *Mémoire Spiritaine*, n° 17, premier semestre 2003, p. 27-43.

3. AMEP – Vol. 20, Lettre de May 1736, p.701. L'évêque du Québec, depuis le XVII^e siècle, avait rang de directeur du séminaire de Paris et devait ainsi être reçu, logé et nourri lors de ses séjours en France. Ce qui semble avoir posé des problèmes en 1736 aux directeurs de Paris qui refusent de recevoir Mgr Dosquet. En représailles, ce dernier rejette la candidature de Louis-Marie Devaux.

ville depuis avril 1736, appréciant cette position de carrefour maritime de première importance pour les Européens, marchands ou missionnaires.

Le choix de la mission du Tonkin

Très affaibli par son voyage, « incommodé d'une grande quantité de cloud et de galle ⁴ », Louis-Marie Devaux ressent quelques difficultés à s'habituer à cet avant-poste de la Chine et il se montre profondément déçu par la situation dramatique des missions. M. Connain s'en amuse : « ces messieurs croient trouver en Chine de florissantes missions et grand nombre de missionnaires de la maison ; et ils ne voient que moy et n'entendent parler que de persécutions de tous côtés... C'est ce qui les fait tomber comme des nues du haut du ciel ⁵. » Le procureur encourage Devaux à se préparer à partir en Chine dans la province du Foukien, près de celle de Canton. Mais l'insécurité qui règne dans cette mission, la difficulté qu'il envisage à apprendre très rapidement deux langues — celle du Foukien et celle du chinois mandarin —, le font hésiter. Il écrit qu'« il a la tête trop dure ⁶ ». D'autre part, les premiers contacts avec de vieux prêtres chinois réfugiés à Macao se passent mal : « outre la superbe si propre du Chinois, ces Révérends Pères sont élevés avec les préjugés terribles contre les nouveaux missionnaires ⁷ [...] jugez si un jeune homme que les prêtres chinois anciens regardent comme destructeurs de leur ancienne maison et de l'œuvre des anciens missionnaires est fort propre à veiller sur leur conduite, et les corriger de leurs défauts, je n'ai pas assez de patience ni assez de vertu pour le faire ⁸. »

Aussi, le procureur de Macao envoie les deux jeunes ecclésiastiques au Tonkin où réside un évêque indulgent envers les jeunes missionnaires fougueux et impatientes, Mgr de Nééz, qui y travaille depuis 24 ans : « la mission du Tongking a sans doute plus d'attrait que celle de Chine. Les chrétiens y sont plus nombreux et fervens, attachez aux pères qui les conduisent ⁹. »

4. AMEP – Vol. 20, lettre de M. Devaux, 10 novembre 1737, p. 315.

5. AMEP – Vol 294, lettre de M. Connain, 10 décembre 1737, p. 292.

6. AMEP – Vol.137, lettre de M. Devaux, 10 novembre 1737, p. 315.

7. La Querelle des Rites, dans les Missions de Chine, suscite encore beaucoup d'hostilité.

8. AMEP – Vol.137, lettre de M. Devaux, 10 novembre 1737, p. 315.

9. *Ibid.*



Le Viet-Nam dans la première moitié du XVII^e siècle
 (Carte extraite de : S. DELACROIX (dir.), *Histoire universelle des missions catholiques*,
 Paris, Grund, T. II : Les missions modernes, 1957, p. 55)

Rappelons que ce pays, en ce milieu du XVIII^e siècle, représente pour l'Européen une entité politique bien réelle. On le dissocie distinctement de la Cochinchine avec laquelle il partage une histoire commune. Ces deux principautés appartenaient jusqu'au XVII^e siècle à un même empire, le Dai-Viet. Au fil du temps, chacune avait acquis une autonomie politique, économique et même culturelle, et chaque gouverneur, appelé « Chua », de plus en plus d'autorité au détriment de celle de l'empereur. La scission définitive est officiellement établie en 1674, après un long conflit, division symbolisée par la construction du fameux mur de Dong Hoi environ au 17^e parallèle¹⁰. Une paix armée s'instaure pendant cent ans de 1674 à 1774, entretenant une tension militaire constante, souvent évoquée dans la correspondance des missionnaires.

Une religion chrétienne clandestine

« À peine M. Devaux fut-il arrivé avec M. Roux, qu'ils commencèrent à éprouver tous les deux un petit échantillon de la vie des missionnaires français¹¹. » En effet, notre jeune Malouin comprend très rapidement la situation délicate du christianisme, appelée d'ailleurs dans les Édits royaux, « religion portugaise¹² » : la religion est bannie, la répression sévère contre les chrétiens et la peine de mort est prononcée pour tout prêtre catholique arrêté. De bonnes rançons sont promises aux dénonciateurs. Ainsi, lorsque Devaux débarque au Tonkin, en décembre 1737, quatre jésuites portugais ont été décapités¹³, lui-même doit se cacher dès les premiers jours « dans la chaumine d'un pauvre chrétien à cause d'un scélérat païen criblé de dettes et qui s'est engagé à livrer des prêtres¹⁴ ».

Et pourtant, la religion chrétienne qui vit dans une clandestinité totale est en plein épanouissement, des milliers d'adultes se font baptiser chaque année, les ordinations de prêtres tonkinois sont nombreuses. La communauté chrétienne augmente si vite que le Tonkin a été divisé en deux vicariats, l'un confié aux dominicains et l'autre aux Missions Étrangères de Paris. Les

10. CADIERE L., « Le mur de Dong Hoi : étude sur l'établissement des Nguyễn en Cochinchine », BEFEO, t.VI, 1906, p. 87 à 254.

11. AMEP – Vol. 686, Journal du Tonquin, année 1738, p. 850.

12. AMEP – Vol.688, Etat présent de la mission du Tonquin, p. 263.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

ordres religieux présents sont les dominicains au nord, les augustins, les jésuites et les Missions Étrangères de Paris (seul ordre séculier) dans les provinces du sud. Le procureur de Macao écrit : « la mission du Tonquin est la plus belle et la plus florissante et si j'ose m'exprimer ainsi la perle des missions de ces pays orientaux : soit qu'on considère l'ordre qui y règne ou les fruits qu'on y fait ¹⁵. »

Le vicaire apostolique du Tonkin occidental, Mgr de Néez, confie à M. Devaux l'administration d'une immense région qui s'étend entre Hanoï et Tanh Hoa ; très rapidement, en dix mois, il apprend la langue du pays et s'investit rapidement dans les innombrables fonctions liées à sa mission.

Pour l'aider dans sa tâche, il retrouve quatre prêtres tonkinois sur la trentaine que compte alors la mission du Tonkin, chacun s'occupant de plusieurs paroisses qu'on appelle districts. De nombreux clercs, minorés ou simplement tonsurés participent à l'activité apostolique.

Tous ces hommes sont aidés par des catéchistes, sorte de permanents résidant dans chaque village qui préparent les chrétiens aux sacrements et assurent l'enseignement du catéchisme.

Louis-Marie Devaux se dit bien jeune pour diriger l'ensemble de cette mission : « il faut avoir soin des prêtres tonkinois, et il y en a qui sont prêtres avant que je fusse au monde, il y a des maisons de religieuses, les gens qui sont au service de la mission, ceux qu'on destine au sacerdoce ¹⁶... » En dépit de cette angoisse devant cette lourde tâche à accomplir, l'évêque exprime sa satisfaction à constater que le jeune Français a été bien admis « dans la petite société qui ne fait de nous qu'un cœur et qu'une âme ¹⁷ ».

Le missionnaire exerce son apostolat avec un souci de rigueur et d'abnégation, porté par la ferveur et le dynamisme de cette chrétienté tonkinoise. Ses lettres se font rares. Privilégiant durant toute sa vie la formation d'un clergé tonkinois, il se montre attentif à l'enseignement des écoliers, leur apprenant à lire et à écrire et si l'un présente des dispositions pour être prêtre, il lui fait suivre une formation plus poussée en théologie et en latin. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, les évêques du Tonkin envoyaient ces jeunes se former au Séminaire du Siam, mais la désolation qui règne dans ce pays « à cause des guerres civiles qui le déchirent ¹⁸ », oblige les

15. AMEP – Vol. 296, « Suite des nouvelles des missions en 1754 », p. 292

16. AMEP – Vol.687, lettre de M. Devaux au séminaire de Paris, 13 juillet 1740, p.111.

17. AMEP – Vol.687, lettre de Mgr de Néez, 3 mars 1739, p. 3.

18. AMEP – Vol. 687, « journal de l'année 1740 », p.119.

missionnaires à former eux-mêmes les jeunes séminaristes. Les voyages sont trop dangereux. Six petits collèges sont ainsi créés ayant chacun une trentaine de personnes, « vastes cabanes environnées de clayes fermées de roseaux et couvertes de feuilles ¹⁹ ». La formation en latin est moins approfondie qu'au Siam : « on ne regarde pourtant pas la science du latin comme une condition absolument nécessaire pour être prestre pourvu cependant qu'ils le sachent lire. Le Saint Siège a accordé pour cela un indult particulier et on en use souvent ²⁰. »

M. Devaux s'occupe aussi de sept maisons de religieuses, les Amantes de la Croix fondées en 1667 dès le début de la mission ; le Tonkin compte alors près de 25 maisons regroupant environ 400 religieuses qui sont chargées d'éduquer les jeunes filles, chrétiennes ou non. Ces Amantes de la Croix « vivent du travail de leurs mains, et qui sans avoir fait les vœux, gardent les vertus de pauvreté, de chasteté et d'obéissance au moins aussi exactement que nos religieuses d'Europe... Elles sont d'un grand secours pour la mission en bien des choses où elles rendent des services très considérables ²¹ ».

Devaux s'oblige à la prudence dans ses déplacements. Le danger est permanent. Les guerres civiles incessantes font régner « la peste dans plusieurs villages auprès de la résidence ²² » ; s'ajoute la famine qui « fait périr une infinité de gens », la multiplication des « scélérats qui persécutent les chrétiens pour en tirer de l'argent, cherchent des objets religieux pour preuves, les difficultés pour trouver du riz ²³ ».

Et pourtant, malgré cette obligation de se tenir perpétuellement caché, les écrits, venant soit de Macao, soit de l'évêque de Néez, traduisent l'admiration portée au travail apostolique de Devaux : visites dans toute la province, administration de sacrements dans les nombreux villages de la province, célébrations, prédication, enseignement. Devaux note lui-même ce contraste saisissant qui existe entre ce dynamisme des communautés chrétiennes, leur ferveur « avec la persécution, les deux martyrs [deux pères dominicains ont eu la tête tranchée], les guerres civiles ²⁴ ».

19. *Ibid.*

20. AMEP – Vol. 296, « Suite des nouvelles des missions en 1754 », p. 558.

21. AMEP – Vol.688, « Etat présent de la mission du Tonkin », 1752, signé Mgr de Céomanie et Louis-Marie, évêque de Léros, p. 223.

22. AMEP – Vol.687, Lettre de Mgr de Néez, 24 mai 1741, p. 185.

23. *Ibid.*

24. AMEP – Vol.687, lettre de Mgr Devaux, mai 1746, p. 501.

Évêque de Léros

En 1746, Louis-Marie Devaux est nommé coadjuteur de Mgr de Néez et reçoit le titre d'évêque de Leros. Le sacre, malgré les circonstances, est l'occasion d'organiser une superbe cérémonie, « dix de nos mrs [messieurs] les prêtres tonquinois y étoient présents, sans compter les autres clercs. Les chrétiens y accoururent en très grand nombre. C'est tout dire : le terrain de l'église étoit si plein qu'il fallut ouvrir les enclos de deux maisons voisines ²⁵... ». Temps fort de sa vie de missionnaire si remplie.

Malheureusement, en juin 1749, « harassé et fatigué ²⁶ » par tant de travaux, il est victime d'une attaque d'apoplexie qui lui ôte, écrit Mgr de Néez « tout sentiment et toute connaissance... Depuis ce temps-là, il m'a marqué plusieurs fois qu'il n'avoit que la moitié de son esprit ²⁷... »

Avec une énergie exceptionnelle, il domine sa paralysie et poursuit son travail apostolique aidé par les chrétiens et les prêtres tonkinois. En 1752, après la mort de son compagnon Jean-Louis Roux, Mgr Devaux passe dans le Nghe-An, au sud du Tonkin.

Le 25 octobre 1754, un nouvel Édit contre la religion chrétienne est affiché à la porte du Palais du Roy, ce qui augmente le trouble dans les provinces. Les missionnaires doivent redoubler de prudence. Mgr Devaux est obligé de changer six fois de logement « et comme il faut le faire la nuit, et cela par les forêts où les tygres mangent les hommes en quantité, on ne va qu'avec crainte ²⁸ ». Mgr de Néez s'inquiète pour la santé de son coadjuteur avec lequel il a établi une relation de confiance et de complicité, d'un grand bénéfice pour la mission : « Les deux évêques, écrit un missionnaire, sont infatigables l'un et l'autre réunis, tantôt dans une même résidence, ils se communiquent avec aimable simplicité et une cordialité sincère, ils se communiquent leurs vues et leurs peines pour la gloire de Dieu, tantôt placés aux deux extrémités du royaume, ils veillent à tout et sont à portée d'être utiles à un plus grand nombre. Ils déterminent tous les ecclésiastiques formés par eux, règlent leur conduite et leur démarche ²⁹. »

25. *Ibid.*

26. AMEP – Vol.687, lettre de Mgr Céomanie, 26 mai 1748, p.623.

27. AMEP – Vol. 687, lettre de Mgr Céomanie, 15 décembre 1749, p. 691.

28. AMEP – Vol. 688, « Journal de l'année 1754 », p. 601.

29. *Ibid.*

Cependant de nouvelles crises achèvent de paralyser Mgr Devaux. Les derniers mois, en dépit de son immobilité, il continue à former neuf grands catéchistes à qui il enseigne la morale et leur apprend tous les jours le latin. Il écrit dans sa dernière lettre : « je vivote cependant, et comme la persécution, qui dure toujours icy, empêche les chrétiens de venir icy, je ne suis pas beaucoup fatigué³⁰. »

Il meurt le 1^{er} janvier 1756 laissant le souvenir d'un homme infatigable, toujours d'une grande disponibilité et profondément attaché à ce vicariat occidental « glorieux théâtre des travaux des missionnaires français et du clergé séculier qu'ils y ont formé, comme c'est là le but principal de notre institut³¹ ».

À sa mort, la mission du Tonkin occidental compte trente-six prêtres séculiers tonquinois et européens, trente autres ecclésiastiques tonsurés ou minorés, une cinquantaine de catéchistes, pour 120 000 chrétiens ; on retrouve à peu près les mêmes chiffres dans le vicariat oriental pour 180 000 chrétiens, la population totale du pays est d'environ 10 millions d'habitants*.

30. AMEP – Vol. 688, « Journal de l'année 1755 », p. 652.

31. AMEP – Vol 296, « Suite des nouvelles des Missions en 1754 ».

* *Présentation de l'Auteur* : Catherine MARIN est Docteur en Histoire de la Sorbonne et chargée de cours à la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris. Avec Chantal Paisant, Claire Laux et Paul Coulon, à l'origine du GRIEM (Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur les Écritures Missionnaires) au sein de l'Institut Catholique de Paris. Les Archives des Missions Étrangères, dans leur collection « Églises d'Asie, série Histoire », ont publié sa thèse sous le titre : *Le Rôle des missionnaires français en Cochinchine aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1999, 247 p. Collaboratrice de *Mémoire Spiritaine* dès le premier numéro, elle y a publié : « Du séminaire du Saint-Esprit à la mission de Cochinchine : Edme Bennetat (1713-1761) », n° 1, avril 1995, p. 45-59 ; « Du Saint-Esprit aux Missions Étrangères de Paris : Monseigneur Guillaume Piquel (1722-1771), vicaire apostolique de la Cochinchine », n° 11, premier semestre 2000, p. 12-29 ; « Les premiers missionnaires "spiritains" en Asie au XVIII^e siècle », n° 17, premier semestre 2003, p. 27-43. Dans *Transversalités* (Institut Catholique de Paris), n° 76, oct.-déc. 2000 : « La redéfinition de la Mission au XVII^e s. Un texte fondamental de Rome, les *Instructions aux Vicaires apostoliques de 1659* », p. 51-62.